

N° de résolution
ou annotation



À une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tenue ce 10 octobre 2023 à 19h00 à la salle du conseil au 871, chemin Diotte à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

Sont présents(es) les conseillers(ères) suivants(es) :

Audrey Blondin-Lebel (siège 1)	Marc Champagne (siège 4)
Danielle Joly (siège 2)	Nathalie Turgeon (siège 5)
Andrée Beaulieu (siège 3)	André Benoît (siège 6)

Formant le quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire Luc Diotte, madame Lyz Beaulieu, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Trente-sept (37) citoyens(nes) sont aussi présents(es).

2023-10-182

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le maire procède à la vérification du quorum. L'ouverture de séance est proposée par le conseiller Marc Champagne à 19h00.

2023-10-183

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Andrée Beaulieu

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

ET RÉSOLU d'ajourner la séance à 19h02, afin de permettre aux représentants de la Sûreté du Québec de terminer leur rencontre avec les citoyens de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-184

RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

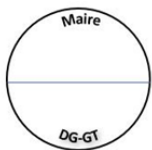
IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Champagne

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

ET RÉSOLU de rouvrir la séance à 19h56, puisque que la rencontre avec les représentants de la Sûreté du Québec est terminée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation



2023-10-185

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Benoît

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MOT DU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR

LÉGISLATIF

2023-10-186

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 SEPTEMBRE 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Andrée Beaulieu

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal du 12 septembre 2023 du conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-187

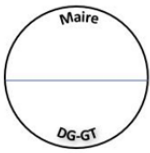
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 19 SEPTEMBRE 2023

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour



N° de résolution
ou annotation



IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023 du conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2023-10-188

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET PAIEMENT ACCES D DU
1^{ER}AU 30 SEPTEMBRE 2023**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Turgeon

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

IL EST RÉSOLU que les comptes à payer pour les fournisseurs provenant de la liste suggérée des paiements portant les numéros C231258 à C2301273 ainsi que L2300428 à L2300485 et totalisant la somme de **323 216,77\$** soient acceptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-189

ADOPTION DU REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2023

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danielle Joly

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

IL EST RÉSOLU d'approuver le registre des salaires à être entérinés du 1er au 30 septembre 2023 totalisant la somme de **45 759,14 \$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-10-190

TRANSFERT AU BUDGET – CODE COMPTABLE DE GRAND-LIVRE 2023

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel

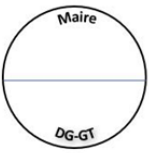
VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

IL EST RÉSOLU d'autoriser la directrice générale Lyz Beaulieu à procéder au transfert des sommes afin d'équilibrer les codes comptables de grand-livre pour les dépenses en date du 30 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES



N° de résolution
ou annotation



2023-10-191

ENGAGEMENT JOURNALIER-PATINOIRE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Audrey Blondin-Lebel

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

IL EST RÉSOLU pour donner suite à un affichage interne selon les critères de la convention collective, le conseil autorise la directrice générale à procéder à l'engagement de M. Mick Constantineau qui a postulé pour le poste de journalier à la patinoire dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME ET HYGIÈNE DU MILIEU

SÉCURITÉ CIVILE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

2023-10-192

ACHAT DE GÉNÉRATRICES

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Andrée Beaulieu

VOTE :

Audrey Blondin-Lebel	Pour	Marc Champagne	Pour
Danielle Joly	Pour	Nathalie Turgeon	Pour
Andrée Beaulieu	Pour	André Benoît	Pour

IL EST RÉSOLU de procéder à l'achat d'une génératrice pour suppléer aux besoins énergétiques en cas de panne d'Hydro-Québec pour l'Hôtel de Ville et Salle communautaire et une génératrice pour l'Aqueduc afin d'assurer l'approvisionnement en eau potable à la population en cas de panne de courant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENVIRONNEMENT

VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

LOISIRS ET CULTURE

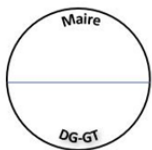
PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-10-193

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Champagne qu'étant donné que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation



Luc Diotte
Maire

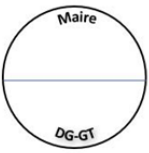
Lyz Beaulieu
Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Luc Diotte
Maire

Je, Lyz Beaulieu, greffière-trésorière, certifie par les présentes, que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Lyz Beaulieu
Greffière-trésorière



N° de résolution
ou annotation

PAGE ANNULÉE